



## **APPEL À PROJETS**

# **MISE EN ŒUVRE DU PARRAINAGE ET DU MENTORAT EN FAVEUR DES ENFANTS PRIS EN CHARGE PAR LE DÉPARTEMENT DE L' AUBE AU TITRE DE L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE**

## **AVIS**

Référence de l'appel à projets : AAP/ Parrainage et Mentorat

Date de publication de l'avis d'appel à projets : 24 juillet 2025

Date limite d'envoi des candidatures : 16 septembre 2025

## QUALITÉ ET ADRESSE DE L'AUTORITÉ COMPÉTENTE

---

Monsieur le Président du Conseil départemental de l'Aube  
Pole des Solidarités  
Service de l'aide sociale à l'enfance  
Cité administrative des Vassaules  
CS50770 Troyes 10026.

## OBJET DE L'APPEL A PROJETS

---

Le Département de l'Aube lance le présent appel à projets aux fins de déploiement d'un dispositif de parrainage et de mentorat à l'échelle du département, au profit des enfants bénéficiant d'une mesure de protection de l'enfance ou dans le cadre de la prévention.

La mise en œuvre du dispositif est prévue au 1<sup>er</sup> décembre 2025.

## CAHIER DES CHARGES

---

Le cahier des charges de l'appel à projets est annexé au présent avis.

Ces documents peuvent être téléchargés sur le site Internet du Département de l'Aube [www.aube.fr](http://www.aube.fr).

## MODALITÉS D'INSTRUCTION DES PROJETS ET CRITÈRES DE SÉLECTION

---

L'ouverture des dossiers de candidature interviendra à l'expiration du délai de réception des réponses. Les dossiers parvenus après la date limite ne seront pas recevables.

L'évaluation des dossiers de candidature reposera sur les étapes suivantes :

- 1) Vérification de la complétude du dossier ;
- 2) Vérification de l'éligibilité de la candidature, au regard de l'objet de l'appel à projet et du présent cahier des charges ;
- 3) Analyse de fond de la candidature en fonction des critères de sélection et de la notation détaillée ci-après :
  - a) Qualification du porteur de projets : 25 %
  - b) Qualité du projet proposé 25 %,
  - c) Coût du dispositif à prendre en charge par le Département : 50%

Les projets seront ensuite examinés et classés par une équipe de professionnels du Pole des Solidarité

Une décision individuelle sera notifiée à chaque candidat

## MODALITÉS DE DÉPÔT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

---

Chaque candidat devra adresser un dossier de candidature, en une seule fois, par courrier recommandé avec demande d'avis de réception pour le 16 septembre 2025 au plus tard (le cachet de la poste ou le récépissé faisant foi) sous la forme suivante :

- deux exemplaires en version papier ;
- une version dématérialisée (clé USB).

Le dossier de candidature doit être adressé à :

Monsieur le Président du Conseil départemental de l'Aube  
Pole des Solidarités  
Service de l'aide sociale à l'enfance  
Cité administrative des Vassaules  
CS50770 Troyes 10026.

Les dossiers seront insérés sous deux enveloppes cachetées. L'enveloppe interne devra obligatoirement comporter les mentions suivantes : « Documents confidentiels - appel à projets parrainage et mentorat ».

Des précisions complémentaires pourront être sollicitées jusqu'au 10 septembre par messagerie à l'adresse suivant : Une réponse sera apportée à l'ensemble des candidats au plus tard le 2 novembre

## CALENDRIER

---

- Date limite de dépôt des candidatures : 16 septembre 2025
- Lecture et évaluation des candidatures : date limite 18 octobre 2025
- Réponse aux candidats : semaine du 27 octobre au 2 novembre 2025
- Démarrage de l'action : 01 décembre 2025
- Réunion de démarrage : entre le 9 et le 20 décembre 2025